



Plus de 4 000 lycéens supplémentaires, en 2025, en région Centre

À l'horizon 2025, la région accueillerait plus de 4 000 lycéens supplémentaires dans ses établissements. Le nombre des naissances, les mouvements migratoires, mais également les taux de scolarisation influent sur ces effectifs. La hausse serait de plus ou moins grande ampleur selon les territoires, forte sur l'axe ligérien et le nord de la région, plus limitée au sud. Certains périmètres, notamment dans le sud-est, pourraient voir leur nombre de lycéens diminuer. Après 2025, les évolutions sont plus difficiles à anticiper car fortement liées au comportement de la fécondité.

Actuellement, les zones entourant les chefs lieux de département, proposant une offre de formation importante et diversifiée, sont attractives et accueillent de nombreux jeunes résidant ailleurs.

Hélène Lapeyre

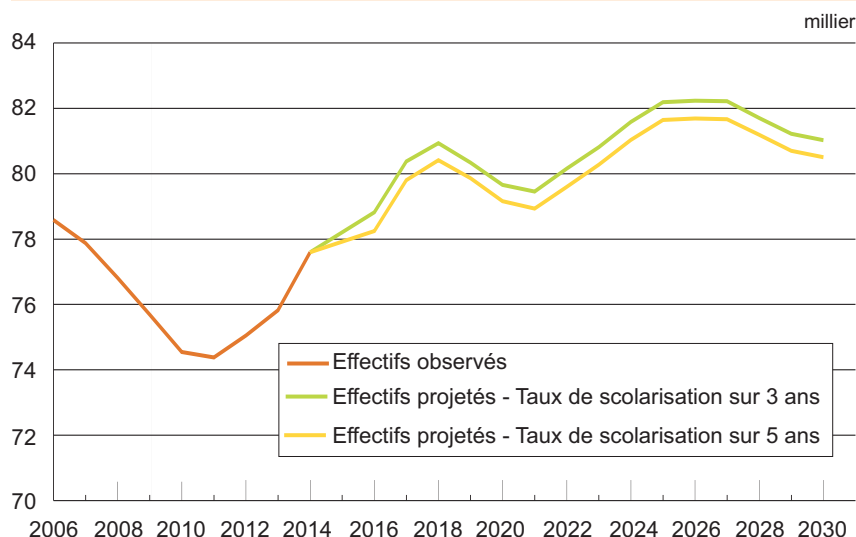
La loi du 13 août 2004 a confié au Conseil régional de nouvelles compétences dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. Afin d'anticiper les besoins en capacités d'accueil des lycées sur les territoires et d'étayer les décisions relatives à l'évolution de

l'offre de formation, l'État et la Région ont besoin d'éléments démographiques prospectifs.

Cette étude apporte ainsi un éclairage sur l'évolution du nombre de jeunes de 14 à 18 ans susceptibles d'être scolarisés dans les lycées de la région Centre, à l'horizon

2025. Ces jeunes représentant 96 % des effectifs des lycées en 2014, le choix a été fait de s'intéresser à cette seule tranche d'âge. Ces informations sont déclinées au niveau territorial selon les bassins de vie du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT).

1 Évolution du nombre de lycéens selon le taux de scolarisation



Sources : Rectorat d'Orléans-Tours ; Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf), bases élèves 2006 à 2014 ; Insee, RP - Omphale 2010 scénario central

Davantage de lycéens en 2025

D'ici 2025, en région Centre, si les tendances passées se poursuivent, le nombre de lycéens de 14 à 18 ans devrait croître fortement. Ainsi, selon les scénarios retenus, l'augmentation serait de 5,2 à 5,9 % entre 2014 et 2025, soit entre 4 050 et 4 600 lycéens supplémentaires. La région accueillerait alors entre 81 600 et 82 200 jeunes lycéens de 14 à 18 ans (figure 1).

Une hausse liée aux naissances et aux migrations

Les effectifs scolaires sont étroitement dépendants des évolutions démographiques, notamment du nombre de naissances et des migrations des populations. En

2025, le nombre de jeunes âgés de 14 à 18 ans s'élèverait à 162 000 en région Centre, soit une progression de 6,7 % par rapport à 2014. Sur la période, l'évolution n'est cependant pas linéaire. L'augmentation jusqu'en 2019 serait suivie d'une légère diminution en 2020 et 2021, puis d'une nouvelle croissance à partir de 2022. Cette situation s'explique essentiellement par la forte hausse des naissances de la fin des années 1990, avec notamment le pic de natalité de l'an 2000, par le léger déclin qui s'en est suivi, puis par la croissance sensible des naissances à partir des années 2005-2006.

Par ailleurs, en région Centre, le solde migratoire est positif pour les adolescents de 14 à 18 ans sur toute la période. Les migrations et les naissances contribuent chacune pour moitié à l'évolution de cette population entre 2014 et 2025. Ainsi, grâce à l'augmentation de la natalité et au maintien d'une attractivité élevée pour les familles, les jeunes de 14 à 18 ans devraient être de plus en plus nombreux. En 2025, selon le scénario de maintien des tendances passées, la région en comptabiliserait 10 200 de plus qu'en 2014.

Des taux de scolarisation en progression

Outre les facteurs démographiques, l'évolution des effectifs des lycées dépend aussi des taux de scolarisation (*définition, figure 2*). Pour estimer ces tendances, deux scénarios prenant en compte les taux de scolarisation ont été retenus. Le premier repose sur le calcul d'un taux moyen sur les trois dernières années et le second sur les cinq dernières années. Ces taux moyens, qui permettent de limiter les effets conjoncturels, ont été calculés par âge, sur chacun des bassins de vie du SRADDT. Selon ces deux scénarios maintenant les tendances passées en matière de natalité, mortalité et migrations, les lycées de la région Centre devraient accueillir plus de 4 000 élèves supplémentaires de 14 à 18 ans.

2 Taux de scolarisation en lycée par âge en région Centre

	Âge					Total
	14	15	16	17	18	
2014	3,0	66,7	81,6	75,3	29,6	51,1
2013	3,0	65,0	79,3	74,1	30,2	50,2
2012	3,1	62,1	77,8	72,8	34,8	50,3
2011	2,8	59,8	76,9	73,7	36,2	49,7
2010	2,9	58,2	77,2	73,3	36,3	49,4
Taux moyen à 3 ans 2012-2014	3,0	64,6	79,5	74,1	31,5	50,6
Taux moyen à 5 ans 2010-2014	3,0	62,4	78,6	73,9	33,4	50,1

Note de lecture : en 2014, 75,3 % des jeunes de 17 ans de la région Centre sont scolarisés dans un lycée de la région. Le taux de scolarisation des jeunes de 14 ou 15 ans est moins élevé qu'à 16 ou 17 ans car certains sont encore scolarisés en collège.

Sources : Rectorat d'Orléans-Tours ; Draaf, bases élèves 2010 à 2014 ; Insee, RP - Omphale 2010 scénario central

D'autres hypothèses pourraient être examinées. Ainsi, en 2014, le taux de scolarisation en lycée est plus important que les années précédentes. Si les évolutions de population scolarisable en lycées étaient estimées à partir de ce taux, 5 800 lycéens supplémentaires seraient attendus en 2025.

Des évolutions contrastées selon les territoires

Les territoires de la région ne seront pas uniformément impactés par ces tendances (*figure 3*). Selon le scénario privilégié, calculé à partir des taux moyens de scolarisation sur trois ans, six bassins de vie, essentiellement localisés sur l'axe ligérien et dans le nord de la région, connaîtraient une très forte augmentation du nombre de lycéens de 14 à 18 ans : Montargis, Amboise, Dreux, Tours, Châteaudun et Orléans. La hausse serait particulièrement marquée à Montargis et Amboise, principalement en raison du dynamisme démographique de ces deux territoires, attractifs auprès des familles avec enfants. Celles-ci proviennent notamment de la région parisienne concernant Montargis.

À l'image d'aujourd'hui, en 2025, près de quatre lycéens sur dix seraient scolarisés dans un des lycées des bassins de vie de Tours ou d'Orléans. Ces deux zones, moins attractives pour les familles, connaîtraient cependant une croissance importante de leurs effectifs grâce à la forte hausse de la population des 14-18 ans, mais aussi de par l'attractivité de leurs lycées pour des jeunes résidant ailleurs. L'apport extérieur est important notamment du fait de la grande diversité des formations offertes. En 2014, ces deux territoires regroupent près d'un tiers des lycées de la région.

La croissance du nombre de lycéens serait également soutenue dans les zones de Pithiviers, Nogent-le-Rotrou, Argenton-Le Blanc, Chartres, Vierzons, Vendôme et Chinon. Sur ces territoires, les augmentations du nombre de lycéens scolarisés sont principa-

lement dues à l'évolution du nombre de jeunes résidents.

Deux bassins se distinguent par leur attractivité, en scolarisant des lycéens qui n'y résident pas. Celui de Chartres propose une offre de formation conséquente, avec onze lycées dont six orientés vers la voie professionnelle ou agricole. Il attire de nombreux élèves provenant d'autres bassins de vie, notamment de Dreux et Châteaudun. Nogent-le-Rotrou accueille également beaucoup d'élèves habitant en dehors de la région. L'offre de formation y est plus souvent orientée vers les enseignements professionnels et agricoles.

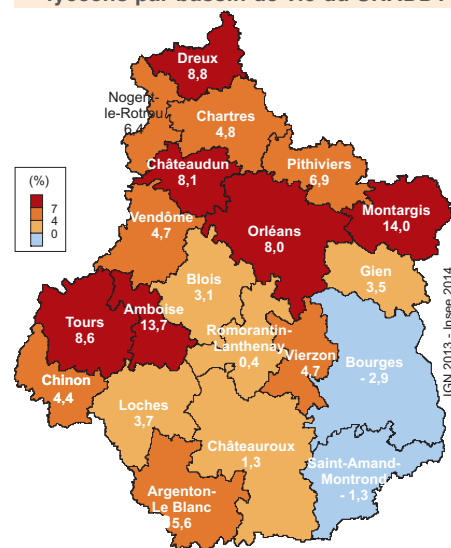
La hausse serait plus modérée, de l'ordre de 3 à 4 % d'ici 2025, dans les zones de Loches, Gien et Blois. Elle est liée à l'évolution de la population dans des territoires attractifs pour les familles. Blois accueille également beaucoup d'élèves habitant dans d'autres territoires.

Les bassins de Châteauroux et Romorantin-Lanthenay connaîtraient une très faible augmentation des effectifs lycéens voire une quasi-stagnation. L'offre de formation plutôt développée à Châteauroux compense en partie la baisse du nombre de jeunes résidents.

Dans deux bassins situés au sud-est de la région, Bourges et Saint-Amand-Montrond, les lycées pourraient perdre des élèves.

À Saint-Amand-Montrond, la faible évolution de population des 14-18 ans ne permettrait pas de faire augmenter le nombre de lycéens, dont certains partent étudier dans la zone voisine de Bourges. Cette dernière, malgré une offre de formation importante, avec 13 lycées, ne parviendrait pas à

3 Évolution 2014-2025 du nombre de lycéens par bassin de vie du SRADDT



Sources : Rectorat d'Orléans-Tours ; Draaf, bases élèves 2012 à 2014 ; Insee, RP - Omphale 2010 scénario central ; Conseil régional, Périmètre des bassins de vie du SRADDT au 01.01.2014

Encadré 1 La Région Centre, acteur majeur dans l'évolution des lycées

Dans le cadre de ses compétences en matière d'éducation et de formation, la Région a en charge la gestion et le fonctionnement des lycées, mais également la responsabilité d'élaborer un programme prévisionnel d'investissement (PPI) des lycées et un contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP). Ce document de programmation a pour objectif de favoriser un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation : formation initiale par la voie scolaire et par l'apprentissage et formation continue.

Pour adapter au mieux les lycées aux besoins des territoires mais également étayer les évolutions de la carte des formations, la Région a besoin de disposer d'éléments démographiques prospectifs sur les jeunes scolarisés dans les lycées de la région.

Pour ce faire, elle a noué un partenariat avec l'Insee et bénéficié de la collaboration et de l'expertise du Rectorat et de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf).

Région Centre

maintenir un nombre suffisant de jeunes. Moins attractif auprès des familles et plus marqué par le vieillissement de la population, le bassin de Bourges enregistrerait une baisse du potentiel de lycéens, quel que soit le scénario retenu sur les taux de scolarisation. Les constats faits sur la majorité des bassins de vie du SRADDT, à partir du scénario avec un taux de scolarisation moyen sur trois ans, seraient identiques avec le scénario utilisant le taux moyen sur cinq ans.

Rôle important de la fécondité après 2025

Jusqu'en 2025, les hypothèses émises sur les niveaux de fécondité n'entrent pas en jeu, dans la mesure où la quasi-totalité des futurs lycéens est déjà née. Le taux de fécondité aura ensuite d'autant plus d'importance, qu'avec le vieillissement de la population, le nombre de femmes en âge de procréer devrait fortement baisser d'ici 2025.

En 2030, en faisant fluctuer le taux de fécondité et en considérant le scénario des taux moyens de scolarisation sur trois ans, les lycées de la région Centre devraient accueillir

entre 77 300 et 85 700 élèves de 14 à 18 ans (figure 4).

Un effectif lycéen en hausse

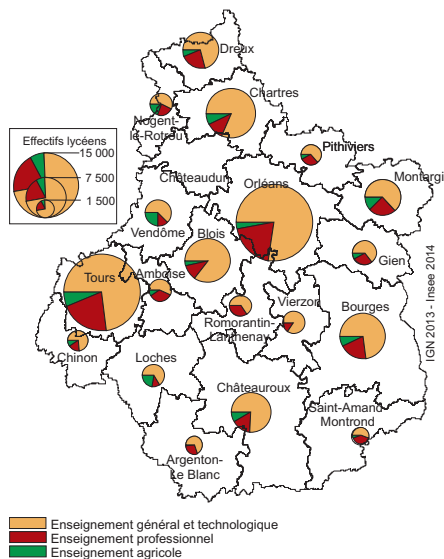
En 2014, parmi les jeunes âgés de 14 à 18 ans en région Centre, 77 600 sont scolarisés dans un lycée relevant de l'Éducation nationale ou du ministère en charge de l'Agriculture. Plus de 74 000 autres jeunes de cet âge sont au collège ou en apprentissage, dans un lycée situé en dehors de la région Centre, ou encore poursuivent des études supérieures ou sont actifs.

Les bassins les plus attractifs, qui scolarisent des lycéens qui n'y résident pas, sont ceux entourant les chefs-lieux de département. Ce sont également les plus importants en nombre de lycéens ou d'établissements (figure 5). Après une phase de repli, quelle que soit la filière, l'effectif lycéen augmente fortement depuis 2011 en région Centre. Cette hausse d'effectifs est le résultat d'une conjonction de phénomènes : un essor démographique, une baisse des contrats d'apprentissage et un recul des sorties du système scolaire.

Les lycéens, notamment les bacheliers, sont plus jeunes qu'il y a dix ans. Ceci s'explique par un recul des taux de redoublement et par la rénovation de la voie professionnelle mise en place à la rentrée 2009. Celle-ci conduit à des cursus plus courts pour obtenir le baccalauréat.

Plus de huit lycéens sur dix sont scolarisés dans un établissement public. La voie professionnelle relevant de l'Éducation nationale et la filière agricole attirent de plus en plus de jeunes : 27 % s'y dirigent, soit un point de plus qu'en 2011 (figure 6).

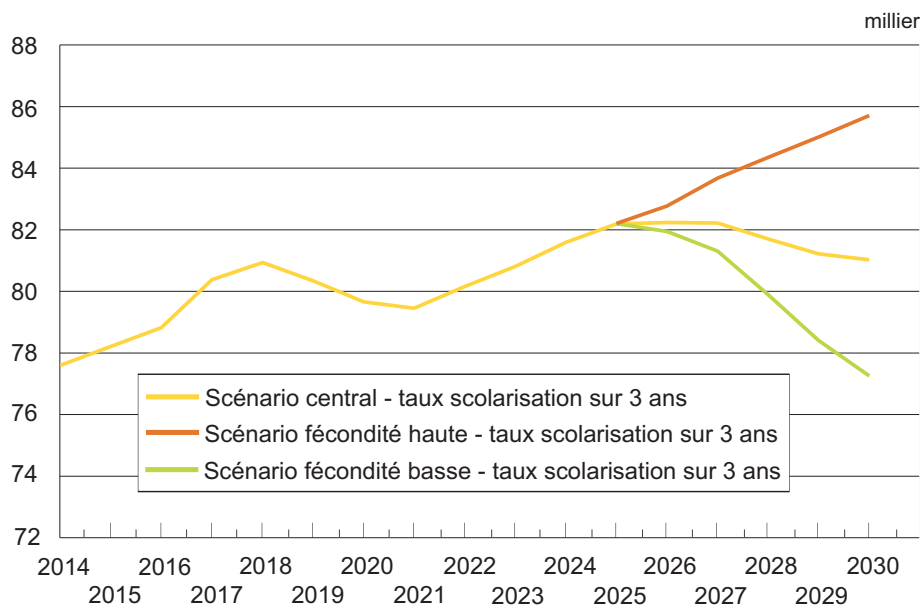
5 Effectifs lycéens en 2014



Sources : Rectorat d'Orléans-Tours ; Draaf, bases élèves 2014 ; Conseil régional, Périmètre des bassins de vie du SRADDT au 01.01.2014

La répartition future des lycéens selon les différentes filières est plus difficile à appréhender : les parcours de formation choisis aujourd'hui ne seront pas nécessairement ceux de demain. En supposant que les orientations choisies restent les mêmes sur les 4 000 lycéens supplémentaires attendus en 2025, environ 3 000 poursuivraient leur scolarité dans un lycée d'enseignement général et technologique, 800 dans un lycée professionnel et un peu moins de 300 dans un lycée relevant du ministère en charge de l'Agriculture. ■

4 Nombre de lycéens à l'horizon 2030 selon différents scénarios



Sources : Rectorat d'Orléans-Tours ; Draaf, bases élèves 2012 à 2014 ; Insee, RP - Omphale 2010 scénario central, fécondité haute et fécondité basse

Définition

Taux de scolarisation : pour chaque année i et chaque âge x (calculé en différence de millésimes), le taux de scolarisation est égal au rapport du nombre d'élèves d'âge x scolarisés en lycée à la rentrée i par l'effectif de la population d'âge x au 1^{er} janvier de l'année $i+1$.

	Éducation nationale		Ministère en charge de l'Agriculture	Ensemble
	Enseignement général et technologique	Enseignement professionnel	Enseignement agricole	
Nombre de lycéens *	56 705	15 434	5 455	77 594
Part des lycéens* selon filière	73,1	19,9	7,0	100
Part des lycéens* dans secteur public	83,8	88,1	45,5	82,0
Part de filles parmi les lycéens*	53,3	46,5	61,2	52,5
Nombre d'établissements ou sites	75	49	42	166
Principaux bassins de vie du SRADDT (Part des lycéens* scolarisés)	Orléans : 19,8	Tours : 19,7	Tours : 15,1	Orléans : 18,7
	Tours : 18,5	Orléans : 18,4	Vendôme : 9,5	Tours : 18,5
	Chartres : 9,8	Bourges : 7,7	Chartres : 9,1	Chartres : 8,8
	Blois : 8,4	Montargis : 6,0	Montargis : 8,0	Bourges : 7,5
	Bourges : 7,4	Dreux : 5,6	Bourges : 7,9	Blois : 7,2
	Châteauroux : 6,3	Chartres : 5,0	Orléans : 7,4	Châteauroux : 6,0

* Lycéens de 14 à 18 ans

Sources : Rectorat d'Orléans-Tours ; Draaf, bases élèves 2014

Méthodologie

Champ

L'étude porte sur les jeunes de 14 à moins de 19 ans, scolarisés en lycée relevant du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, c'est-à-dire des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels. Ne sont pas inclus les jeunes au-delà du baccalauréat (BTS/BTSA et classes préparatoires) ni les élèves de 1^{er} cycle (6^e à 3^e) du 2nd degré scolarisés dans les lycées.

Des projections de population aux projections de lycéens

Le modèle Omphale 2010, basé sur les données du Recensement de la population (RP) 2007, fournit des projections du nombre de jeunes au lieu de résidence. Sauf mention contraire, c'est le scénario central qui est privilégié. Celui-ci prolonge les tendances en termes de natalité, mortalité et migrations. Ainsi, les hypothèses retenues sont :

- maintien des quotients de fécondité par âge au niveau observé en 2007 ;
- mortalité qui baisse dans chaque zone au même rythme qu'en France métropolitaine ;
- des quotients migratoires internes maintenus constants sur toute la période.

Pour la fécondité, les scénarios « fécondité haute » et « fécondité basse » font converger la fécondité de chaque territoire vers une valeur cible en 2015, qui correspond à l'indicateur conjoncturel de fécondité de la zone en 2007 augmenté ou diminué de 0,15. Au-delà, la fécondité ainsi atteinte est maintenue.

Le principe des projections du nombre de lycéens consiste à appliquer un taux de scolarisation par âge aux projections de population établies précédemment. Il s'agit de taux de scolarisation, donc du rapport entre le nombre de jeunes gens d'un âge donné scolarisé sur un territoire dans les lycées relevant de l'Éducation nationale et du ministère en charge de l'Agriculture, et le nombre de jeunes gens de cet âge résidant sur le territoire. Une autre méthode a été testée, qui consiste à prendre en compte les dynamiques démographiques des différentes zones au travers d'une matrice bassin de vie de résidence / bassin de vie du lieu d'étude. Elle conduit à des résultats très similaires.

Variantes sur les taux de scolarisation

Les taux de scolarisation par âge sont supposés constants. Afin de limiter les effets conjoncturels, la répartition des lycéens à l'infrarégional s'appuie sur des taux moyens reposant sur plusieurs

années. Deux variantes sont proposées :

- Tx3 : des taux moyens de scolarisation sur 3 ans : rentrées 2011 à 2013 ;
- Tx5 : des taux moyens de scolarisation sur 5 ans : rentrées 2009 à 2013.

Zonage de l'étude

Les territoires pris en compte dans cette étude sont basés sur les 23 bassins de vie établis lors de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) de la Région. Ce découpage a été construit à partir de l'attractivité d'un nombre restreint de pôles offrant une gamme de services supérieurs déterminée. Les projections de population sont pertinentes pour des territoires d'au moins 50 000 habitants. C'est pourquoi, certains bassins ont été regroupés : Aubigny-sur-Nère avec Bourges, La Châtre et Issoudun avec Châteauroux. Ainsi, la région est découpée en 20 zones. Afin de faciliter la lecture, on parle de bassins de vie du SRADDT.

Ceux-ci sont différents des bassins de vie élaborés par l'Insee, mis à jour en 2012, qui identifient les plus petits territoires sur lesquels les habitants ont accès aux équipements de commerce et de service de la vie quotidienne. Ce découpage partitionne la région Centre en plus de 100 zones, dont certaines interrégionales.

Le Rectorat et la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ont été associés à cette étude.

Insee Centre

131, rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Chef de projet

Annie Clerzau

Rédacteur en chef

Philippe Calatayud

ISSN 2416-9471

© Insee 2014

Bibliographie

- « La situation géographique de la région Centre favorise la mobilité des étudiants », *Insee Centre Info* n° 190, juin 2013.
- « 10 000 lycées supplémentaires en Aquitaine à l'horizon 2025 », *Insee Aquitaine*, Le Quatre Pages n° 211, novembre 2013.
- « Lycées et lycéens des Pays de la Loire : état des lieux et perspectives à l'horizon 2025 », *Insee Pays de la Loire Dossier* n° 45, mai 2013.
- « Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles 2010 - 2014 »
<http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/accueil/etoilepro/ressources/cprdf-2010-2014>

